

Février 2002

Québec, le 4 mars 2002

Madame Marielle Poirier
Directrice des études
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly
Longueuil (Québec) J4H 3M6

Objet : Deuxième suivi apporté au rapport d'évaluation du programme de *Sciences humaines* (DEC)

Madame la Directrice,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 19 février 2002, des mesures additionnelles prises par votre Collège pour donner suite au rapport d'évaluation du programme de *Sciences humaines* (DEC).

Dans son rapport d'évaluation, la Commission avait été à même d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme évalué, mais elle considérait que certains points pouvaient être améliorés, en particulier la cohérence, les mesures d'accueil, de suivi et d'encadrement des élèves, de même que la gestion du programme. Dans cet esprit, la Commission avait formulé au Collège trois recommandations en vue de bonifier la mise en œuvre du programme, plus particulièrement en ce qui concerne le partage d'une vision commune de ce dernier.

Dans le suivi donné à l'évaluation du programme, à l'hiver 1999, la Commission avait pris note des actions entreprises par le Collège afin de donner suite aux recommandations qui lui avaient été adressées. La plupart des actions alors envisagées répondaient à l'esprit des recommandations, mais en raison du contexte de négociation des conventions collectives qui prévalait alors, certaines d'entre elles étaient toutefois demeurées à l'étape de projet. Aussi, la Commission avait souhaité obtenir un complément d'information sur les suites qui demeuraient à être données, en particulier en ce qui touchait la cohérence du programme et les mesures d'accueil, de suivi et d'encadrement des élèves.

Le complément d'information transmis à la Commission fait état des travaux réalisés dans la révision des quatre profils du programme. À cet égard, la Direction des études souligne qu'une recommandation unanime lui a été transmise par le comité de programme en Sciences humaines quant au choix des quatre profils à retenir. La révision des profils a été élaborée en tenant compte de l'équivalence de chacun, du souci de maintenir une polyvalence afin d'offrir une initiation au plus grand nombre de disciplines, de la souplesse en vue de ne pas pénaliser l'élève qui effectuerait un changement, de l'équilibre des disciplines et, enfin, de l'importance de présenter des projets rassembleurs, concrets et cohérents à l'intérieur de chacun. De plus, dans le but de favoriser une articulation structurante des activités d'apprentissage, la révision des profils prévoit que la première année soit commune à l'ensemble des élèves.

Le Collège avait déjà donné des suites satisfaisantes à la recommandation visant les mesures d'accueil, de suivi et d'encadrement. En plus des actions déjà réalisées, entre autres les activités d'accueil, la Semaine des sciences humaines, le projet Passeport Europe, le Collège souligne avoir complété l'élaboration d'un système d'information sur les programmes d'études qui lui permettra d'analyser plus en profondeur le cheminement de ses étudiants. Le Collège rappelle également que le programme de *Sciences humaines* figure au nombre des programmes ciblés dans le cadre de son Plan institutionnel de réussite.

À la lumière des informations qui lui ont été transmises, la Commission estime que ces différentes actions, notamment par leur prise en charge par le comité de programme et les différents départements concernés, sont de nature à favoriser le partage d'une vision commune du programme au sein de l'équipe professorale. La Commission considère donc comme satisfaisantes les suites données par le Collège à l'évaluation du programme de *Sciences humaines*.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer